AR Prefecture
024-200040400-20230413-2023_89-DE
Reçu le 19/04/2023

2023/89 du 13 avril 2023

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

Délibération du Conseil Communautaire

****

Le 13 avril 2023, le conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Verteillac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 06 avril 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	43	Allain Tricoire – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Bruno Limerat Ludovic Gillaizeau – Clément Lemercier – Géry Denis – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Catherine Bezac-Gonthier – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Romain Perruchaud – Philippe Chotard – Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil -Virginie Mouche – Joël De Luca – Gérard Caignard - Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier - Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Edwige Badel – Joëlle Saint Martin - Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud
Suppléants présents	3	Bruno Beuque (Commune de Bouteilles St Sébastien) Thomas Bernard (Commune de Chapdeuil) Sarah Cudmore (Commune de Montagrier)
Titulaires absents	15	Jean-Pierre Prigul – Christine Berthé – Lisa Boyer – Jean-Pierre Prunier – Joël Constant – Francis Lafaye – Laurent Casanave – Bernard Saint Martin – Christophe Rossard – Pierre Guigné – Jean-Pierre Paretour – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet – Denis Ferrand – Muriel Morlion
Procurations	11	Jean-Pierre Prigul à Allain Tricoire Jean-Pierre Prunier à Régis Defraye Joël Constant à Bruno Limerat Laurent Casanave à Romain Perruchaud Bernard Saint Martin à Philippe Chotard Christophe Rossard à Yves Mahaud Pierre Guigné à Didier Bazinet Jean-Pierre Paretour à Joël De Luca Julie Bordet à Edwige Badel Denis Ferrand à Pierre Janaillac Muriel Morlion à Patrick Lachaud

AR Prefecture

024-200040400-20230413-2023_89-DE
Reçu le 19/04/2023

DELIBERATION N° 2023 / 89 : (Code Nomenclature /8.5)
DATE : 13 AVRIL 2023
RAPPORTEUR : Didier Bazinet
OBJET : Attributions de subventions dans le cadre du PIG

Dans le cadre du PIG 2022 qui couvrait la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois et la Communauté de Communes du Pays de St Aulaye et compte tenu de la convention de coordination passée entre la Communauté de Communes du Pays Ribéracois et la Communauté de Communes du Pays de St Aulaye, la CCPR est tenue d'assurer le suivi des dossiers de demande d'aide validés en Commission en Anah jusqu'au versement du solde des aides.

A ce titre il est proposé au conseil communautaire de se prononcer sur le versement de la subvention des propriétaires ayant terminé leurs travaux. Ils ont perçu l'aide de l'Anah, il convient désormais de leur verser la subvention qui leur a été attribuée au dépôt de leur dossier et qui a été validée en comité de pilotage du PIG.

Commune	Nature des travaux	*Montant TTC des travaux*	*Montrant HT retenus pour le calcul des aides*	*Subvention ANAH*	*Autre*	*Subvention CDC*
Villetoureix	Travaux d'amélioration énergétique : isolation des combles, chauffage, menuiseries	22 492.44€	20 000€	12 790 €	CD24:500 € Caisse de retraite :5000 €	500€ Prime ASE : 200€
Allemans	Travaux énergie : PAC	15 542.10€	13 901€	8 340 €	CD24:500€ Caisse de retraite : 2188.61€	347.53€ Prime ASE : 200€
Tocane St Apre	Travaux d'amélioration énergétique : chauffage, menuiseries	7 935.70€	7521.99€	4 513 €	CD24:500€ Caisse de retraite : 2 534.70€	188.05€ Prime ASE : 200€
Tocane St Apre	Travaux d'amélioration énergétique : Isolation des murs et combles, menuiseries	24 784.48€	20 000€	13 780 €	CD24 : 500€	500€ Prime ASE : 200€
St Privat en Périgord	Travaux adaptation : Remplacement baignoire par une douche	7 575€	6 783.07€	3 392 €		169.58€

AR Prefecture

024-200040400-20230413-2023_89-DE
Reçu le 19/04/2023

Le conseil communautaire à l'unanimité et après en avoir délibéré accepte le versement de la subvention des propriétaires ayant terminé leurs travaux.

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 57
Votes contre :0
Abstentions :0

Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

La secrétaire de séance du 13 avril 2023
Yves Mahaud

Signé électroniquement le 18/04/2023 à 18:53
par Didier BAZINET

AR Prefecture

024-200040400-20230413-2023_89-DE
Reçu le 19/04/2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD RIBÉRACOIS
B.P. 10
Rue Couteau
24600 RIBERAC